



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 59

TROISIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**NEUF HEURES**

L'Assemblée convient de dessaisir le Comité permanent des affaires législatives du projet de loi 48 — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act* — et de le renvoyer au Comité permanent des ressources humaines.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à midi et convient de les poursuivre après l'examen des affaires courantes.

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation et lecture de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Logement envisage de modifier la politique ministérielle selon laquelle un montant d'argent réduit est versé lorsque l'hébergement et les besoins particuliers des patients sont pris en charge à la maison par un membre de la famille plutôt que par un fournisseur de soins de santé hors de la maison familiale et qu'elle envisage d'examiner au cas par cas les avantages de payer les membres de la famille pour subvenir à la maison aux besoins particuliers des personnes à charge plutôt que de les placer dans des établissements. (M. Froese, E. Froese, A. Schellenberg et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de financer le facteur d'équivalence pour assurer que nous recevions une prime de vie chère raisonnable et que toute diminution éventuelle de notre pouvoir d'achat soit minime. (R. Harknes, T. Balian, R. Tromb et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de doter la municipalité rurale d'East St. Paul d'un service d'ambulance local qui permettra de desservir East St. Paul et West St. Paul, qu'il envisage d'améliorer le service d'ambulance offert aux Manitobains en utilisant des technologies comme le système GPS et en créant un centre de coordination du transport des malades, ce qui permettra aux malades d'être transportés le plus rapidement possible par l'ambulance la plus proche de chez eux, et qu'il veille à fournir les fonds nécessaires au maintien de délais d'intervention efficaces et de services durables. (J. Saurette, R. Saurette, D. Saurette et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de financer le facteur d'équivalence pour assurer que nous recevions une prime de vie chère raisonnable et que toute diminution éventuelle de notre pouvoir d'achat soit minime. (A. Smith, C. Kotylak, D. Thompson et autres)

M. REIMER (avec le consentement de l'Assemblée et au nom de M. ROCAN) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Affaires intergouvernementales et du Commerce envisage de mener une étude sur les circonstances indiquées et qu'il envisage de formuler des recommandations au gouvernement du Manitoba dans le but de corriger la situation. (G. Bzdel, B. Van Raes, et J. Chudzik)

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage d'accepter que le gouvernement provincial est exclusivement responsable de la prestation et du financement des services d'éducation publique et qu'il envisage également que les biens-fonds résidentiels et agricoles ne soient plus assujettis à la taxe d'aide à l'éducation ni à la taxe spéciale. (K. Mason, C. Middleton et C. Loader)

M<sup>me</sup> MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable d'Hydro-Manitoba et le gouvernement du Manitoba envisagent d'assurer la tenue d'un référendum sensé, approprié et juste sur l'entente d'élaboration du projet de Wuskwatim et que le vote soit surveillé par un tiers parti qualifié et indépendant, comme Élections Manitoba. (J. Spence, K. Spence, D. McDonald et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager de chercher des explications sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas essayé de résoudre le problème du fond Crocus en 2001. (C. Bains, S. Matharoo et N. Brar)

---

M<sup>me</sup> BRICK, *présidente du Comité permanent des affaires intergouvernementales*, présente le deuxième rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le lundi 6 juin 2005, à 9 h 30, dans la salle 254 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- Projet de loi 29 — *Loi sur les élections municipales et scolaires/The Municipal Councils and School Boards Elections Act*;
- Projet de loi 35 — *Loi sur le Partenariat de la région de la capitale/The Capital Region Partnership Act*.

**Composition du Comité :**

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. MAGUIRE remplace M<sup>me</sup> DRIEDGER;
- M. CUMMINGS remplace M. REIMER;
- M. DYCK remplace M. SCHULER;
- M. CULLEN remplace M<sup>me</sup> STEFANSON;
- M. DEWAR remplace M. SWAN;
- M. JENNISSON remplace M. AGLUGUB.

Substitution effectuée, avec le consentement du Comité, pendant la réunion :  
M. MARTINDALE remplace M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu 3 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 29 — *Loi sur les élections municipales et scolaires/The Municipal Councils and School Boards Elections Act* :

Doug Dobrowolski	Association des municipalités du Manitoba
Val Turner	Manitoba Municipal Administrators Association
Mel Graham	Inter-Organizational Access Committee

Le Comité a entendu 3 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 35 — *Loi sur le Partenariat de la région de la capitale/The Capital Region Partnership Act* :

Don Forfar, président	Maires et préfets de la région de la capitale
Bob Stefaniuk, préfet	Municipalité rurale de Richot
Wilf Taillieu, préfet	Municipalité rurale de Headingley

**Exposé écrit :**

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 29 — *Loi sur les élections municipales et scolaires/The Municipal Councils and School Boards Elections Act* :

Jae Eadie, conseiller	Ville de Winnipeg
-----------------------	-------------------

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

**(N<sup>o</sup> 29)** — *Loi sur les élections municipales et scolaires/The Municipal Councils and School Boards Elections Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que l'alinéa 26a) du projet de loi soit amendé par substitution, à « 29 », de « 27 ».*

**(N<sup>o</sup> 35)** — *Loi sur le Partenariat de la région de la capitale/The Capital Region Partnership Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que l'alinéa 4(1)b) du projet de loi soit amendé par suppression de « unique et ».*

Sur la motion de M<sup>me</sup> BRICK, le rapport du Comité est déposé.

---

M. REID, *président du Comité permanent des affaires législatives*, présente le septième rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le lundi 6 juin 2005, à 9 h 30, dans la salle 255 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- Projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (Commission d'appel des accidents de la route)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Injury Compensation Appeal Commission)*;
- Projet de loi 8 — *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement/The Manitoba Council on Aging Act*;
- Projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act*;
- Projet de loi 30 — *Loi sur la Société des services agricoles du Manitoba/The Manitoba Agricultural Services Corporation Act*;
- Projet de loi 31 — *Loi modifiant la Loi sur les condominiums/The Condominium Amendment Act*;
- Projet de loi 34 — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*;
- Projet de loi 39 — *Loi sur l'immunité des détenteurs d'unités de sociétés de placement/The Investment Trust Unitholders' Protection Act*;
- Projet de loi 41 — *Loi sur les conducteurs et les véhicules et Loi modifiant le Code de la route/The Drivers and Vehicles Act and The Highway Traffic Amendment Act*;
- Projet de loi 50 — *Loi corrective de 2005/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2005*.

**Composition du Comité :**

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. le *ministre* LEMIEUX remplace M. DEWAR;
- M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK remplace M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD remplace M. le *ministre* ROBINSON;
- M. le *ministre* STRUTHERS remplace M. le *ministre* SMITH;
- M. EICHLER remplace M. DYCK.

Substitution effectuée, avec le consentement du Comité, pendant la réunion :

- M. le *ministre* MACKINTOSH remplace M. le *ministre* STRUTHERS.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu l'exposé des deux personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 8 — *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement/The Manitoba Council on Aging Act* :

Gerry Kaplin  
Norma Drosdowech

Manitoba Committee of Seniors  
Conseil manitobain du vieillissement

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act* :

Wyman Sangster

Manitoba Lodgers and Outfitters Association

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 30 — Loi sur la Société des services agricoles du Manitoba/The Manitoba Agricultural Services Corporation Act :

Ian Wishart

Keystone Agricultural Producers

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 31 — *Loi modifiant la Loi sur les condominiums/The Condominium Amendment Act* :

George Mulder

Particulier

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 34 — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act* :

Diane Rybak

Particulier

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

**(N<sup>o</sup> 5)** — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (Commission d'appel des accidents de la route)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Injury Compensation Appeal Commission)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N<sup>o</sup> 8)** — *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement/The Manitoba Council on Aging Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N<sup>o</sup> 16)** — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N<sup>o</sup> 30)** — *Loi sur la Société des services agricoles du Manitoba/The Manitoba Agricultural Services Corporation Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N<sup>o</sup> 31)** — *Loi modifiant la Loi sur les condominiums/The Condominium Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N<sup>o</sup> 34)** — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N<sup>o</sup> 39)** — *Loi sur l'immunité des détenteurs d'unités de sociétés de placement/The Investment Trust Unitholders' Protection Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 41) — Loi sur les conducteurs et les véhicules et Loi modifiant le Code de la route/The Drivers and Vehicles Act and The Highway Traffic Amendment Act

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 50) — *Loi corrective de 2005/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2005*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. REID, le rapport du Comité est déposé.

---

L'Assemblée permet à M<sup>me</sup> BRICK, *présidente du Comité permanent des ressources humaines*, de présenter le deuxième rapport du Comité :

**Réunions :**

Le Comité s'est réuni à 18 h 30, dans la salle 254 du palais législatif :

- le jeudi 2 juin 2005;
- le lundi 6 juin 2005.

**Question à l'étude :**

Le projet de loi 25 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/ The Workers Compensation Amendment Act*

**Composition du Comité :**

Réunion du jeudi 2 juin 2005 :

Le Comité a élu M. SCHELLENBERG à la vice-présidence.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. CULLEN remplace M. FAURSCHOU;
- M. LOEWEN remplace M. MURRAY;
- M. ROCAN remplace M. SCHULER;
- M. AGLUGUB remplace M. DEWAR;
- M. SCHELLENBERG remplace M. REID.

Réunion du lundi 6 juin 2005 :

Le Comité a élu M. JHA à la vice-présidence.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI remplace M. AGLUGUB;
- M. JHA remplace M. ALTEMEYER;
- M. MALOWAY remplace M<sup>me</sup> la ministre OSWALD;
- M. MARTINDALE remplace M. SANTOS;
- M. CALDWELL remplace M. SCHELLENBERG;

- M<sup>me</sup> la ministre MCGIFFORD remplace M. CALDWELL;
- M. SCHULER remplace M<sup>me</sup> DRIEDGER;
- M. PENNER remplace M. LOEWEN;
- M<sup>me</sup> ROWAT remplace M<sup>me</sup> MITCHELSON.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu 49 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 25 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/ The Workers Compensation Amendment Act* :

David Sinclair	Particulier
Graham Starmer	Manitoba Chamber of Commerce
Darlene Dziewit	Présidente, Fédération du travail du Manitoba
Ted Hudson	Particulier
Gerry Schedler	Particulier
Craig Schedler	Particulier
Liz Elliott	Particulier
Gerald Allen	Particulier
Doug Dobrowski	Association des municipalités du Manitoba
Bruce Hacault	Particulier
Lois Wales	Association des fonctionnaires du Manitoba
Robin Reed	Président, Frontier Teachers Association
Peter Wohlgemut	Borderland Teachers Association
Ray Perreault	Particulier
Ron Perreault	Particulier
Les Lilley	Particulier
Harvey Levin	Particulier
Karen Mozden	Particulier
Alex Forrest	United Firefighters of Winnipeg
Debbie Woodman	Particulier
Brenda McAdam	Particulier
Anne Savignac	Particulier
Robert Smith	Particulier
Shannon Martin	Fédération canadienne de l'entreprise
Brian Ardern	Président, Manitoba Teachers Society
Diane Zuk	Présidente, Pembina Trails Teachers Association
Kathy Coulombe	Particulier
Heidi Eigenkind	Particulier
Darlene Kernot	Particulier
Dorothy Wigmore	Particulier
Ron Nash	Particulier
Ruth-Ann Furgala	Manitoba Association of School Trustees
Dave Sauer	Particulier
Bob Dolyniuk	Manitoba Trucking Association
David Markham	Association minière du Manitoba
Patrick Campbell	Particulier

Bill Gardner et Stephen Copen	Manitoba Employers Council et Employers Task Force
Kevin Connolly	Particulier
Don Penney	Chemins de fer nationaux du Canada
Patrick Riley	Canadien Pacifique Limitée
Chris Christensen	South Eastern Manitoba Labour Council
Dave Gledhill	Particulier
Dave Angus	Winnipeg Chamber of Commerce
Terrence Turner	Particulier
Neil Curry	Manufacturiers et exportateurs du Canada
John Jacobs	Particulier
Alan Payne	Particulier
Rory Roman	Particulier
Gloriafer Shand	Particulier

**Exposé écrit :**

Le Comité a reçu 14 exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 25 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/ The Workers Compensation Amendment Act* :

Donna McDonald	Syndicat des infirmières du Manitoba
Hilda Froese	Division scolaire Garden Valley
Lisa Steffler	Particulier
John Steffler	Particulier
Carol Harvey	Division scolaire St. James-Assiniboia
Charlene Bergen	Particulier
Stephen Hunt	Syndicat des Métallos
Linda Davies	Particulier
Jim Baker	Manitoba Hotel Association
Bruce Campbell	Alliance de la Fonction publique du Canada
Donna Fedorkiw	Particulier
Kim Knox-Powers	Particulier
Stan Letwyn	Particulier
Cliff Anderson	Particulier

**Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 25) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/ The Workers Compensation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que l'article 2.1, énoncé à l'article 4 du projet de loi, soit amendé par substitution, à son numéro, du numéro de paragraphe 2.1(1) et par adjonction de ce qui suit :*

**Consultation**

**2.1(2)** Avant qu'un règlement soit pris en vertu du paragraphe (1), la Commission veille à ce que les industries, les employeurs et les ouvriers concernés puissent être consultés et fait rapport du résultat de la consultation au ministre.



Sur la motion de M<sup>me</sup> BRICK, le rapport du Comité est déposé.

---

Après la période des questions orales, M. GERRARD soulève une question de privilège et propose que la question soit renvoyée au Comité permanent des affaires législatives afin qu'il examine si des mesures disciplinaires doivent être imposées à la ministre des Services à la famille et du Logement, députée de Riel.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. DERKACH interviennent.

Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

---

Après la période des questions, M. PENNER soulève une question de privilège et propose que l'Assemblée législative du Manitoba demande au premier ministre de clarifier son intervention à l'Assemblée au sujet de la désignation des régions sinistrées et de la déclaration de l'état d'urgence et d'expliquer lequel de ces cas exige l'évacuation et lequel exige de la province et du gouvernement fédéral qu'ils apportent un soutien financier aux sinistrés.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. DERKACH interviennent.

Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. DYCK, M. le *ministre* SALE ainsi que MM. MAGUIRE, ALTEMEYER et LAMOUREUX font des déclarations de député.

---

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M<sup>me</sup> DRIEDGER formule un grief

---

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 9 — *Loi sur la Société du Centre du centenaire du Manitoba/The Manitoba Centennial Centre Corporation Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON ainsi que MM. REIMER, GERRARD et LOEWEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (juges de paix)/The Provincial Court Amendment Act (Justices of the Peace)* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Collège de Saint-Boniface/Le Collège de Saint-Boniface Incorporation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH, M<sup>me</sup> ROWAT ainsi que MM. LAMOUREUX et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

L'Assemblée convient à l'unanimité que des questions seront posées au ministre des Services à la famille et du Logement pendant l'examen de la motion d'adhésion en Comité des subsides.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 20 — *Loi modifiant la Loi sur les baux viagers/The Life Leases Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. FAURSCHOU interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 24 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (communication du coût du crédit et modifications diverses)/The Consumer Protection Amendment Act (Cost of Credit Disclosure and Miscellaneous Amendments)* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. ROCAN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 26 — *Loi abrogeant la Loi sur la margarine/The Margarine Repeal Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH ainsi que MM. EICHLER et PENNER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

Mardi 7 juin 2005

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 27 — *Loi modifiant la Loi sur la Commission hippique et abrogeant la Loi sur les courses de chevaux/The Horse Racing Commission Amendment and Horse Racing Regulation Repeal Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. EICHLER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 32 — *Loi validant le Règlement 5/02 de la municipalité rurale de Kelsey/The Rural Municipality of Kelsey By-law No. 5/02 Validation Act*) — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. HAWRANIK interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

La séance est levée à 17 h 31, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke